

Immigration Professionnelle : le Cercle d'outre-Manche présente un plaidoyer en faveur de l'immigration choisie

De la nécessité d'attirer les compétences et de développer la diversité dans l'entreprise

mars 29, 2013



Le Cercle d'outre-Manche rassemble des dirigeants français de groupes internationaux opérant au Royaume-Uni et en France. Ce groupe de réflexion a pour objectif de mettre en avant les meilleures pratiques des deux pays.

Son dernier rapport, intitulé *“Immigration et travail – Quelques bonnes pratiques à intégrer”*, est sorti en librairie le 13 mars.

Il a été dirigé par Arnaud Vaissié, Co-fondateur et Président directeur général d'International SOS, président de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne et co-fondateur du Cercle d'outre-Manche, et par Pascal Boris, président de la direction générale de BNP Paribas (Suisse)

En voici une courte synthèse.

Ce rapport est un plaidoyer en faveur d'une définition plus stratégique de l'immigration, visant la sélection des migrants en fonction des besoins de l'économie française, et du développement de la diversité dans l'entreprise.

La nécessité de « déverrouiller » le débat sur l'immigration

Les débats sur l'immigration en France subissent des **blocages idéologiques et dogmatiques**, qui laissent trop de place à un traitement politique de la question et aux partis extrémistes, alors que ce sujet mériterait d'être davantage traité sous un **angle économique**.

Afin d'enrailler ce « blocage français », le Cercle d'outre-Manche préconise :

- La création d'une structure, composée des syndicats, du patronat et d'experts qualifiés, pour étudier l'impact économique de l'immigration et pour émettre des propositions sur la gestion de l'immigration en fonction des besoins de l'économie.
- **La mise en place d'un organisme interministériel** dépendant du Premier ministre associant le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un plaidoyer en faveur d'une politique d'immigration choisie, ciblée sur une immigration de travail hautement qualifiée

Alors que l'immigration est souvent considérée comme un problème, surtout en temps de difficulté économique, le cercle d'outre-Manche défend la même idée que le Parlement Européen (CF. l'article : [“Le Parlement Européen veut accroître l'attractivité de la France”](#) : **c'est « une nécessité économique pour un pays vieillissant »**).

Pour tirer le meilleur parti de la mise en place de l'immigration de travail – mais également pour donner aux migrants de bonnes conditions d'intégration, il est nécessaire d'en organiser la gestion, en donnant la priorité à une immigration liée aux besoins du marché du travail.

A ce titre, les rapporteurs rappellent que l'immigration de travail, destinée à combler les carences en main d'œuvre, est une réalité historique, mise en place dès 70'S. Ils expliquent par ailleurs que la sélection d'une immigration professionnelle qualifiée est le choix du Royaume-Uni depuis une dizaine d'années.

Pour le Cercle d'outre-Manche, la politique d'immigration choisie doit aller dans trois sens :

1. Durcissement des conditions de l'immigration familiale, notamment en rendant plus contraignants les critères du regroupement familial, afin de privilégier l'immigration professionnelle.

2. Simplification des procédures pour l'immigration professionnelle qualifiée (salariée ou entrepreneuriale)

Susciter davantage de créations d'entreprises, en simplifiant les procédures d'obtention de la carte Compétences et talents, en offrant davantage de souplesse et de facilités aux entrepreneurs et aux investisseurs étrangers. favoriser l'accès au marché du travail des jeunes diplômés en assouplissant le dispositif de l'Autorisation Provisoire de Séjour pour les jeunes diplômés étrangers.

Dans le rapport est également évoqué la création d'une carte de séjour « salarié et/ou entrepreneur », pour simplifier les démarches et éviter les changements de statut trop fréquents, ainsi que l'appui des dossiers des entrepreneurs par des organismes d'aide à la création d'entreprise.

3. Valorisation des formations menant à des métiers dont l'économie française a besoin

Il s'agirait par exemple de valoriser les filières économiques et entrepreneuriales auprès des étudiants étrangers avec la mise en place de programmes de bourses dédiées, en ciblant sur les formations sur les emplois dont à besoin d'économie française afin d'attirer les étudiants à fort potentiel.

Un plaidoyer pour le développement de la diversité dans l'entreprise

Les rapporteurs font le constat du retard de la France par rapport au Royaume-Uni sur cette question : « *Au Royaume-Uni, cette notion a déjà fait son chemin dans de nombreuses entreprises et les questions liées à la diversité sont celles de l'intégration par le travail : seule façon pour les migrants ou les personnes se sentant exclues de retrouver fierté et confiance en l'avenir.* »

En France, le concept de diversité n'a pas encore été intégré à grande échelle par les entreprises.

Or, pour le Cercle d'outre-Manche, cette diversité doit être développée, car elle est un excellent moyen d'intégration professionnelle pour les migrants, et de développement économique pour les entreprises.

Voici quelques-unes des actions proposées :

- Dans les entreprises de plus de 250 salariés, encourager les DRH à mettre en place un Responsable diversité.
- Impliquer les salariés issus des minorités et les organismes patronaux.
- Promouvoir explicitement la diversité dans le cadre de la commande publique.
- Inscrire les actions en faveur de la diversité dans le bilan social des entreprises.

Ce rapport, déjà bien relayé par les médias (notamment Les quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro*), pourra très certainement apporter des éléments à la réflexion actuellement en préparation au sein du Parlement français.

[Voir le résumé du rapport du Cercle d'outre-Manche](#)

Céline Savarino, article publié sur www.questionsdetrangers.com, le blog de Migration Conseil